

	Formulaire	FR-DRP-002
	AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE	Version 01
		Publiée : 25/04/24
		Révision : 25/04/28

Personne majeure

Je soussigné (e) :

NOM :

Prénom :

Service :

Personne majeure sous tutelle

Je soussigné (e) :

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Représentant (e) légal (e) de :

NOM :

Prénom :

(Cocher vos souhaits)

- Résident
- Proche/famille
- Professionnel
- Bénévole

AUTORISE

La prise de photographies ou de vidéos dans le cadre des activités quotidiennes, des animations et des sorties organisées par l'EPDS de GORZE, réalisées pour les usages suivants :

(Cocher vos souhaits)

- Exposition de photographies au sein de l'établissement
- Publications dans les journaux internes
- Publication sur le site internet de l'établissement
- Publication sur les réseaux sociaux de l'établissement
- Diffusions dans le cadre d'articles transmis à l'extérieur (GHT, Presse locale, partenaires...)
- Identitovigilance (sécurisation de la prise en charge)

Cette autorisation est valable 1 an, sans information de votre part elle sera reconduite tacitement. Elle pourra être révoquée à tout moment. Les photographies ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages que ceux mentionnés ci-dessus.

La publication ou la diffusion des photographies ne devront pas porter atteinte à la dignité, à la vie privée ou à la réputation. Conformément à l'article 9 du code civil, le libre accès aux données photographiques est garanti ainsi que la possibilité de vérifier l'usage qui en est fait et le droit de retrait des photographies.

Le droit à l'image s'applique aux photographies de type portrait et ne concerne pas les photos de groupe.

Date :

Signature :